



## **Communiqué APH du 27 février 2018**

### **Recertification : un comité de pilotage sans les praticiens hospitaliers**

Action Praticiens Hôpital, qui réunit Avenir Hospitalier et la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, déplore la mise à l'écart des organisations de praticiens hospitaliers du Comité de pilotage de la mission portant sur la « recertification » des médecins.

Comme pour les usines à gaz du DPC, il ne faudra pas s'étonner qu'une fois de plus les personnels médicaux hospitaliers ne s'engagent pas dans des processus qu'on leur impose sans même écouter leur avis. Les organisateurs préfèrent sans doute rester entre eux, avec la caution d'un cercle restreint d'universitaires et d'organisations de jeunes médecins.

Les motifs avancés pour cette exclusion sont inacceptables. On nous explique que cette recertification concerne en premier lieu les professionnels qui débiteront leur carrière, mais en même temps, que ce processus « concernera à terme l'ensemble des médecins exerçant en France » et même que les professionnels en exercice pourront y adhérer individuellement. Pourquoi alors exclure les syndicats de médecins seniors, libéraux et hospitaliers ? Autre argument entendu : un comité de pilotage ne peut être constitué de plus d'une douzaine de personnes et l'intégration des syndicats de médecins aurait conduit à doubler ce nombre. Et alors ? Est-ce préférable de les voir rejeter tout le système ?

On voit qu'en matière de concertation, ce gouvernement a de sérieux progrès à faire. A moins que la réduction drastique du nombre de membres des cabinets ministériels n'ait conduit à faire piloter des dossiers sensibles par des personnes qui n'ont pas le jugement politique nécessaire.

**Pour ACTION PRATICIENS HOPITAL**

**Jacques Trévidic**, Président CPH, Président APH, **Renaud Péquignot**, Président AH, Vice-Président APH,  
**Marc Bétrémieux**, Secrétaire général APH, **Raphaël Briot**, Trésorier APH, **Nicole Smolski**, Présidente d'honneur APH